

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 JUIN 2007

Membres en exercice : 16  
Membres présents : 10  
Suffrages exprimés : 14

L'an deux mille sept, le vingt six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.

Date de la convocation : **19 juin 2007.**

**Présents :** THERON Marie-France, LALANDE François, MERELLE Liliane, BLANCHARD Jean, CAZIMAJOU Didier, BARBAS Daniel, Adjointes – COUSSEAU Michel, DULUGAT Caroline, LAFARGUE Marie-Laure, VAUDON Nadège, Conseillers Municipaux.

**Absents avec délégation :** BEGUE Carole (pouvoir à LALANDE François), CLAEYS Frédéric (pouvoir à LAFARGUE Marie-Laure), HAVERLAN Dominique (pouvoir à CAZIMAJOU Didier), SECHAUD Jacky (pouvoir à COUSSEAU Michel).

**Absents excusés :** Néant

**Absents :** MARTINES Valérie, MICHY Fabrice

**Secrétaire de séance :** VAUDON Nadège

### 1 – DELIBERATIONS

#### LA FORGE : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération du 14 février 2007, il a été décidé de déléguer la gestion de l'Espace culturel « La Forge », dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Des conditions financières (TVA) font que cette solution n'est pas explicitement détaillée dans l'appel d'offre ni dans le cahier des charges de la délégation de service public. A l'unanimité, le Conseil municipal décide de reporter sa décision de déléguer la gestion de l'Espace culturel « La Forge » dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, préférant, dans un premier temps, en assurer la gestion en régie directe.

#### FETE DE LA SAINT VINCENT 2007 : TARIFS DES DROITS DE PLACE

Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le tarif des droits de place pour le vide grenier qui aura lieu le dimanche 02 septembre 2007 dans le cadre de la Fête de la Saint Vincent, soit :

- Le mètre linéaire : 2,00 € (profondeur de l'emplacement : 2 mètres).

#### MARCHE DE NOËL 2007 : TARIFS DES DROITS DE PLACE

Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, les tarifs des droits d'emplacement pour le Marché de Noël 2007, soit :

- Exposants à l'intérieur : 10,00 € le mètre linéaire,
- Exposants à l'extérieur : 8,00 € le mètre linéaire,
- Location grille de présentation : 6,00 € la grille (caution : 30,00 € par grille)
- Branchement électrique (hors éclairage) : 12,00 € forfaitaire.

#### CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLIMATISEURS REVERSIBLES DE L'ECOLE MATERNELLE

Le Conseil municipal accepte la proposition de contrat de maintenance des climatiseurs réversibles de l'école maternelle (nouvelle classe) proposée par l'Union Frigorifique d'Aquitaine soit 340,86 € TTC par an (un passage annuel).

### 2 – QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire donne lecture des remerciements reçus de la part des associations qui ont perçu une subvention de la commune en 2007 : Syndicat de chasse, Athlétisme, Culture et loisirs, Gymnastique volontaire, Club bel automne, MJC de l'Aruan, Portets accueil.
- Madame le Maire donne lecture des remerciements adressés à la Commune à l'occasion d'événements familiaux : M. et Mme POITIER (naissance de leur fille Luuna), M. et Mme LAFORÉ (mariage), Mme CIRON (décès de M. Claude CIRON), Famille SENE / LACROIX (décès de Mimi).

- Madame le Maire rappelle que le Conseil municipal, par délibération du 11 octobre 2005, avait demandé que la route reliant BAR-LE-DUC à VERDUN, appelée « Voie Sacrée » soit nommée « Voie Sacrée Nationale ». C'est désormais chose faite par arrêté interministériel du 15 février 2007. En remerciement de son soutien à cette cause, la Municipalité de VERDUN a attribué la Médaille de la Ville de VERDUN à la Commune de PORTETS.
- Madame le Maire fait part des remerciements de la Directrice de l'école primaire pour l'aide logistique apportée par la commune pour le transport des vélos lors de la sortie du 24 mai 2007. Elle donne également lecture du compte rendu du séjour de la classe de découverte à HOURTIN.
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde accorde une aide financière de 1.275,00 e pour l'installation du système CARTE + au périscolaire.
- Madame THERON indique que le Conseil général de la Gironde n'a pas accordé d'aide financière pour le projet d'éclairage des terrains de tennis du stade. L'aide du Conseil général va, dans le domaine sportif, prioritairement aux Communautés de communes. Or, la compétence « sports » n'est pas déléguée à la CDC de Podensac.
- Madame le Maire donne lecture de la composition du nouveau bureau de Portensis : Mme Simone CASTAING (Présidente), Mme Denise FOURTHON (Secrétaire), M. Alain CASTAING (Trésorier).
- Ecole de musique : Madame THERON rappelle que la subvention municipale pour l'année 2007 attribuée à l'Ecole de musique est de 6.000,00 €.
- M. LALANDE précise que les pièces demandées à VIMES pour la réparation des portes de l'école doivent être livrées la semaine 27.
- Mme LAFARGUE indique, qu'à ce jour, 166 enfants sont inscrits en primaire et 95 en maternelle, soit 261 enfants à la rentrée de septembre 2007. Elle fait part d'un certain nombre de travaux à réaliser durant l'été ; Mme le Maire lui demande d'en faire une liste qui sera remise aux agents chargés de ces travaux.
- M. COUSSEAU indique qu'il a procédé à l'aménagement d'un placard, en rez-de-chaussée, pour le RAM à la salle polyvalente. Un placard a été aménagé pour les produits d'entretien et la sono a été rangée.